

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, du Comité Permanent des Comptes Publics, présente le premier rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre Comité recommande la réduction de son quorum à sept Membres.
Ordonné, Que le quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, du Comité Permanent des Banques et du Commerce, présente le premier rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande la réduction de son quorum à sept Membres.
Ordonné, Que le quorum du dit Comité soit réduit à sept Membres.

Ordonné, Que M. *Macfarlane* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Chemins de fer de 1868.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un Comité Conjoint des deux Chambres au sujet des Imprissions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs que les Membres du Comité Spécial des Impressions, savoir : Messieurs *Beaty, Bellerose, Bourassa, Bowell, Brouseau, Ferguson*, l'Honorable M. *Howe*, Messieurs *McDonald (Lunenbourg), Mackenzie, Simard, Stephenson* et *Young* agiront comme Membres du dit Comité Conjoint des Impressions.

Ordonné, Que M. *Young* porte le dit Message au Sénat.

Ordonné, Que M. *Harrison* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre le droit d'appel dans les affaires criminelles.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, Que M. *Blake* ait la permission d'introduire un Bill pour assurer l'indépendance du Sénat.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message est lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :—

Messieurs de la Chambre des Communes,

J'ai reçu avec satisfaction l'Adresse que vous avez loyalement votée en réponse au discours d'ouverture. Je compte sur votre promesse que vous donnerez toute votre attention aux divers sujets qui seront soumis à votre considération.

LISGAR.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 23 Février 1871.

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, met devant la Chambre la correspondance ultérieure échangée entre le Gouvernement Impérial et celui de la Puissance, et autres documents relatifs aux Pêcheries. (*Documents de la Session, No. 12.*)